

<https://www.paris-normandie.fr/id531453/article/2024-06-10/pres-de-rouen-une-ecole-mate...>

Par Mariam Fournier

6 min read

Près de Rouen, une école maternelle referme ses portes pour un traitement anti-puces

L'école maternelle Jeanne-d'Arc, au Petit-Quevilly, était restée fermée la première semaine de juin 2024 suite au signalement de la présence de puces. Après une réouverture lundi 10 juin 2024, elle referme par « mesure préventive ». Explications.



Les enfants seront accueillis temporairement au centre de loisirs La Bulle Bleue - Photo d'illustration AFP



Par Mariam Fournier

Publié: 10 Juin 2024 à 21h27 Temps de lecture: 1 min

« *Par mesure préventive, on va refaire un passage cette semaine* », annonce Charlotte Goujon, maire du [Petit-Quevilly](#), ce lundi 10 juin 2024 en début de soirée. L'école maternelle Jeanne-d'Arc referme donc, après avoir gardé portes closes une semaine entière suite à la découverte de puces, information révélée par nos confrères de [76Actu](#).

Le premier épisode a eu lieu lundi 3 juin 2024, lorsque le personnel de la maternelle, située rue Louis-Pasteur, signale la présence de puces. « *Dès le matin, on a fermé l'école et mis en place un accueil au centre de loisirs* », relate Charlotte Goujon. Les enfants ont donc eu classe normalement, mais à La Bulle Bleue, non loin de la mairie.

Deux passages de professionnels

Le lendemain, une entreprise est intervenue pour traiter les différentes pièces. Mais jeudi 6 juin, le personnel constate la présence encore de puces. Nouveau passage des professionnels.

Une réunion en visio s'est tenue vendredi 7 juin 2024 entre la Ville, la direction de l'école, le représentant « prévention » de l'Éducation nationale et l'entreprise. Et le retour au sein de l'établissement dès lundi 10 juin avait été décidé.

Parallèlement, dans le cadre des [élections européennes](#), un bureau de vote s'y est tenu dimanche 9 juin, sans rencontrer de problème, souligne la maire.

Des parents toujours inquiets

Mais les garanties n'étaient pas suffisantes pour plusieurs parents d'élèves qui souhaitent une attestation de l'entreprise avant de remettre leurs enfants à Jeanne-d'Arc. Or, le « *protocole* » prévoit qu'une telle attestation ne soit délivrée que suite à un nouveau passage de la société trois semaines après.

Lundi 10 juin au matin, plusieurs parents s'étaient donné rendez-vous devant la maternelle. « *Il y a eu de longs échanges* », explique l'élue, entre les différentes parties. Qui ont finalement abouti à cette décision : un traitement supplémentaire assuré par les professionnels « *pour prendre toutes les mesures préventives* » et rassurer les familles.

Les enfants prendront donc dès mardi 11 juin le chemin du centre de loisirs. Pour « *un retour à la normale le plus tôt possible* », espère Charlotte Goujon.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Petit-Quevilly_\(Seine-Maritime\)](#)

Generated with Reader Mode